



La Réunion-Mayotte

Une baisse de l'emploi salarié historique mais limitée par un recours massif à l'activité partielle

Depuis la mi-mars 2020, l'économie réunionnaise n'est pas épargnée par les conséquences de la crise sanitaire et le confinement mis en place pendant deux mois. La chute brutale de l'activité ne s'est pas immédiatement traduite par des destructions d'emplois dans les mêmes proportions, mais le marché du travail est durement touché. Le recours à l'activité partielle a été massif à La Réunion : jusqu'à 69 000 personnes, soit 42 % des salariés. Cela a permis, au moins pour le moment, de préserver la plupart des emplois. À la fin du premier trimestre 2020, l'emploi salarié baisse ainsi de 0,8 % (- 2 200 emplois), avec un repli plus net dans le secteur privé (- 1,3 %) mais deux fois moins fort qu'au niveau national. Les deux tiers des destructions d'emploi concernent l'intérim, les autres étant surtout concentrées dans des secteurs aux emplois ajustables à court terme comme le commerce ou l'hôtellerie-restauration. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi (catégories A, B ou C) s'est fortement accru entre fin février et fin mai (+ 2,3 %), mais moins qu'au niveau national (+ 7,9 %). L'activité de la construction est fortement perturbée par la crise sanitaire, avec des baisses de 14 % des permis de construire et de 7 % des ouvertures de chantiers de logements sur les douze derniers mois par rapport à l'année précédente.

Daniel Ah-Son, Anne Jonzo, Sébastien Seguin (Insee)

À la suite de la crise sanitaire de la Covid-19, l'économie réunionnaise s'est fortement repliée durant la période de confinement. La perte d'activité par rapport à la normale est évaluée à - 28 % sur la période. En juin, plusieurs semaines après le déconfinement, le niveau d'activité économique se situait encore environ 10 % en dessous de la normale.

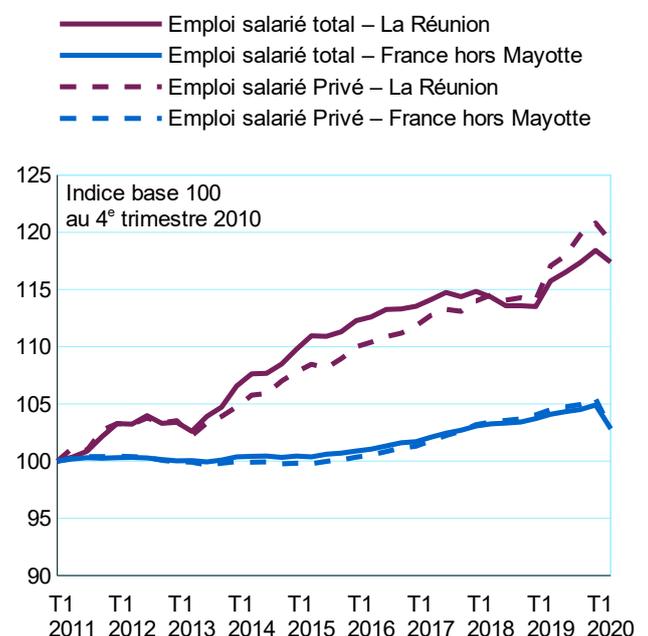
En revanche, cette chute brutale de l'activité ne s'est pas immédiatement traduite par des destructions d'emplois dans les mêmes proportions. L'emploi privé connaît une baisse historique (- 1,3 % entre fin 2019 et fin mars 2020, baisse deux fois plus importante qu'au moment du mouvement des Gilets jaunes) et l'emploi public se maintient. L'emploi ne s'ajuste pas immédiatement au rythme de l'activité économique, et le recours massif au dispositif d'activité partielle a permis, au moins pour le moment, de préserver la plupart des emplois.

L'emploi salarié résiste mieux qu'en métropole

Fin mars 2020, 262 800 salarié.es travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. L'emploi se replie par rapport à fin 2019 (- 2 200 emplois, soit - 0,8 % - *figure 1*). Toutefois, comparé à la fin du premier trimestre 2019, l'emploi augmente (+ 1,4 %, soit + 3 700 emplois), tandis qu'il diminue en France (- 1,2 %).

1 L'emploi salarié baisse à La Réunion comme en France

Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.
Champ : emploi salarié total et emploi privé, à La Réunion et en France hors Mayotte.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Chute de l'emploi privé dès le mois de mars

Après quatre trimestres consécutifs de hausse, l'emploi salarié du secteur privé chute (-1,3 %, soit -2 400 emplois). Bien qu'historique, cette baisse est deux fois moins forte qu'au niveau national (-2,5 %).

Comme ailleurs, ce sont essentiellement les emplois ajustables à court terme qui ont connu une évolution immédiate au moment du confinement. C'est donc l'intérim qui est le secteur le plus touché (figure 2) : deux emplois disparus sur trois étaient dans l'intérim, soit 1 400 destructions d'emplois à La Réunion. Comme l'intérim pèse peu dans l'emploi total, la chute globale de l'emploi est moindre à La Réunion.

Hors intérim, l'emploi est en baisse dans tous les secteurs au 1^{er} trimestre après deux premières semaines de confinement, hormis le secteur public et la construction où il est stable (+0,1 %) et les industries agroalimentaires. Le commerce est fortement impacté avec une perte de 700 emplois fin mars, suivi des services aux ménages (-300 emplois, majoritairement dans les associations), du transport et de l'hébergement-restauration (-200 emplois chacun). Dans ce dernier secteur, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) est ainsi en baisse sensible par rapport à un premier trimestre habituel (-10 %). En revanche, dans la construction et l'industrie, l'emploi salarié résiste (figure 3).

L'emploi public se maintient

Dans le secteur public, l'emploi est stable à La Réunion (+0,1 % soit +100). Au nombre de 85 400 fin mars 2020, les emplois publics progressent légèrement sur un an (+0,6 % soit +500). Au 31 mars, 10 200 personnes bénéficient des nouveaux contrats aidés comme fin 2019. Ces contrats aidés s'appellent désormais les « Parcours emploi compétences » (PEC).

2 L'emploi intérimaire se replie fortement

Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié (en milliers)	Évolution trim. (en %)	Évolution annuelle (en %)
Ensemble	262,8	-0,8	1,4
Privé	177,4	-1,3	1,8
Public	85,4	0,1	0,6
<i>Par secteur d'activité</i>			
Agriculture	3,0	-0,3	-0,6
Industrie, dont	18,5	1,3	2,0
Acro-alimentaire	7,1	1,7	2,5
Construction	14,6	0,1	1,1
Tertiaire marchand	114,2	-1,2	2,7
Commerce	34,3	-2,0	1,5
Transports	12,6	-1,2	0,3
Hébergement - restauration	10,0	-2,4	7,5
Information et communication	3,8	-1,6	-1,2
Services financiers	6,4	1,2	3,5
Services immobiliers	1,9	-1,3	-0,1
Services aux entreprises*	23,7	-0,2	3,9
Intérim	3,0	-31,7	-28,5
Services aux ménages	21,5	-1,2	3,5
Tertiaire non marchand	109,6	0,3	1,2

* hors intérim

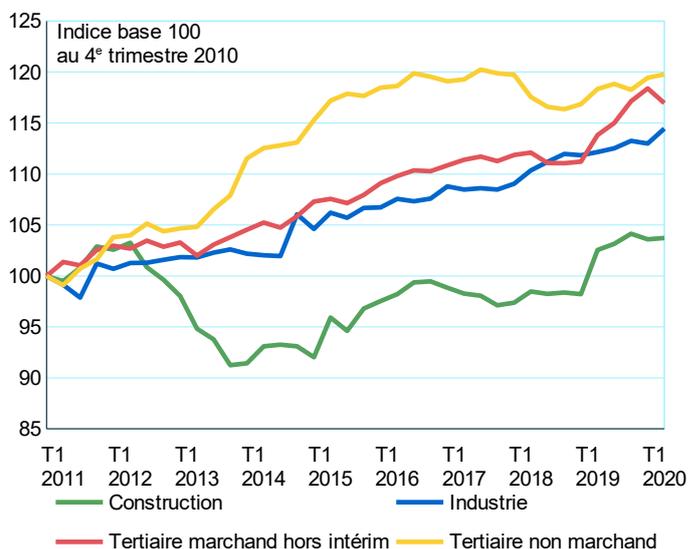
Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre. L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

Fort recours à l'activité partielle à La Réunion

Comme ailleurs en France, dès le début du confinement, une grande partie des salariés ont connu une période d'activité partielle ou d'arrêt de travail (maladie ou garde d'enfants). Après la Corse et la Guadeloupe, La Réunion est la région française la plus concernée par ces deux dispositifs (figure 4). L'activité partielle concerne environ dix fois plus de salariés que les arrêts de travail pour cause de maladie ou de garde d'enfants. La part de l'activité partielle et des arrêts de travail dans l'emploi salarié a ainsi fluctué entre 35 % et 42 % de mi-mars à fin avril 2020. Avant la crise sanitaire, cette part se situait en deçà des 3 %.

3 L'emploi résiste dans l'industrie et la construction

Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Champ : emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand.

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

À La Réunion, les années passées, 36 000 salariés débutent une période d'emploi entre le 17 mars et le 10 mai

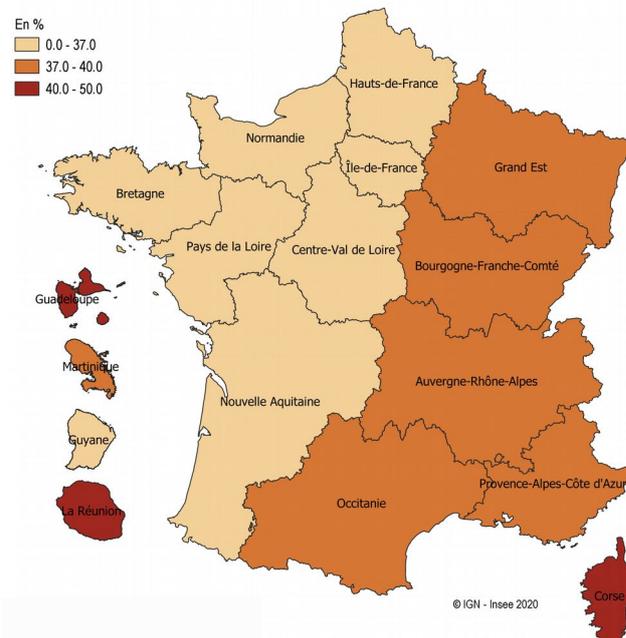
Avec le confinement et la baisse d'activité, les salariés qui débutent habituellement une période d'emploi entre le 17 mars et le 10 mai ont été particulièrement exposés à des non recrutements en 2020. En situation normale, 36 000 salariés débutent une période d'emploi à cette période, soit 13 % des salariés. C'est moins que la moyenne nationale (15,2 %) et que dans toutes les régions métropolitaines, mais un peu plus qu'aux Antilles et en Guyane.

C'est dans l'intérim que l'on dénombre la plus forte proportion de salariés débutant une période d'emploi (58 %) ; or ce secteur est nettement moins développé dans les DOM qu'en métropole. En outre, il s'agit d'une période touristique plus creuse qu'entre octobre et février. Les recrutements dans l'hébergement-restauration sont alors moins importants que le reste de l'année.

Sur l'île, ce sont principalement les services non marchands, les associations et les services aux entreprises qui ont d'ordinaire des besoins d'emplois nouveaux à cette période de l'année.

4 Quatre salariés sur dix en activité partielle à La Réunion

Proportion de salariés en activité partielle ou en arrêt de travail par région

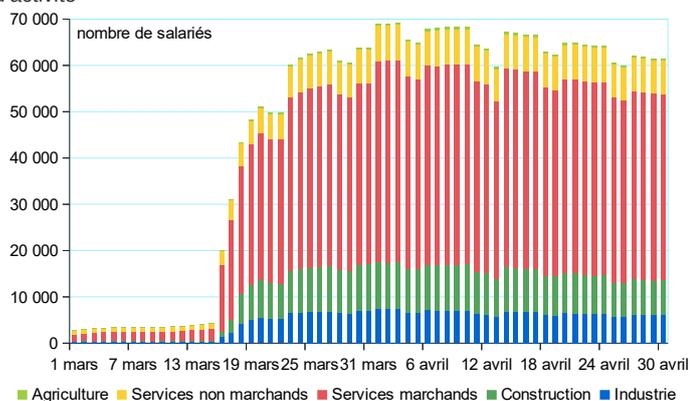


Note : situation au 3 avril 2020.

Source : Insee, Déclaration sociale nominative (DSN).

5 Brusque hausse de l'activité partielle mi-mars

Nombre de salariés en activité partielle ou en arrêt de travail par secteur d'activité



Source : Insee, Déclaration sociale nominative (DSN).

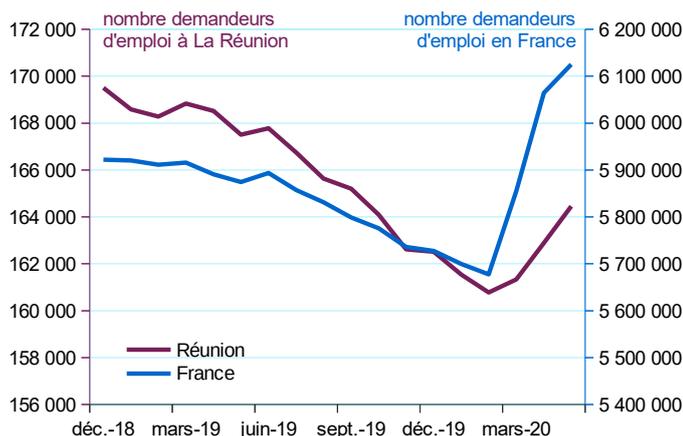
Au 22 juin, 118 400 salariés de 16 400 entreprises sont concernés par le dépôt d'une demande préalable d'activité partielle à La Réunion selon le ministère du Travail. Tous n'ont au final pas été mis en activité partielle mais au cœur de la période de confinement, le nombre de salariés effectivement concernés a culminé à 69 000 (figure 5).

Le recours à l'activité partielle ou aux arrêts de travail a été particulièrement important dans la construction, avec près des deux tiers des salariés concernés dans le secteur.

En volume, ce sont les salariés du commerce et des autres services marchands qui ont été les plus nombreux à être concernés par ces dispositifs (jusqu'à 44 000 salariés). Moins l'établissement a de salariés, plus la part de l'activité partielle dans l'emploi salarié est massive : jusqu'à un salarié sur deux dans les établissements de moins de dix salariés.

6 Le nombre de demandeurs d'emplois repart à la hausse

Évolution du nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C



Note : données mensuelles corrigées des variations saisonnières (CVS) et des jours ouvrables (CJO).
Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

Une hausse du nombre de demandeurs d'emplois massive, mais limitée par rapport à la métropole

Au moment du confinement, le volume de nouvelles offres d'emploi et le volume de personnes disponibles à court terme se sont effondrés. Au total, à La Réunion, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a été importante mais contenue au cours de la période de confinement. Le nombre de demandeurs des catégories A, B ou C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, mais ayant pour certains travaillé au moins quelques heures au cours du moins écoulé) a ainsi progressé de 3 700 entre fin février et fin mai 2020 à La Réunion, soit + 2,3 % (figure 6). C'est l'une des plus fortes hausses en trois mois après certaines périodes de la grande récession de 2008-2009. La hausse est en revanche nettement moins marquée qu'au niveau national (+ 7,9 %). Elle s'est poursuivie au mois de mai malgré le déconfinement.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois écoulé) a augmenté quant à lui de 8 500 personnes de fin février à fin mai (+ 6,5 %).

Le nombre d'inscrits en catégorie A atteint un niveau historique fin avril, avant de refluer un peu en mai : cela correspond à une bascule depuis les catégories B et C (demandeurs d'emploi ayant effectué des contrats courts) avec la suppression de petits contrats, puis à un retour vers ces deux catégories avec la fin du confinement et la reprise de l'activité des entreprises. Celles-ci se sont remises quelque peu à embaucher, signe encourageant s'il se confirme.

Chute de la construction de logements neufs

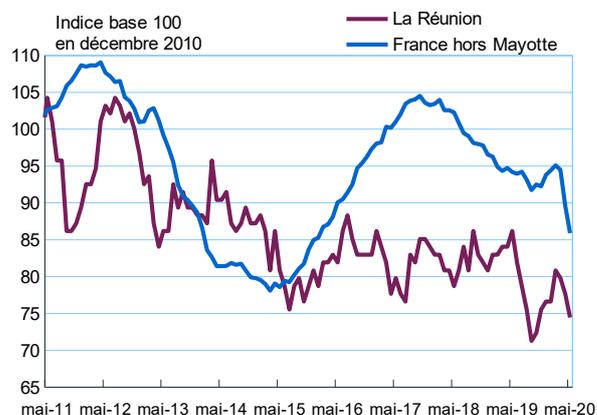
En un an, de juin 2019 à mai 2020, 7 000 logements ont été autorisés à la construction à La Réunion. C'est 14 % de moins qu'entre juin 2018 et mai 2019 (figure 7). En France hors Mayotte, les autorisations à la construction se replient aussi sur la période (- 9 %).

En particulier, nettement moins de permis de construire sont délivrés pour les logements collectifs : seulement 3 400 logements autorisés, soit - 21 % par rapport à l'année précédente. Aussi, les autorisations diminuent de 6 % pour les logements individuels.

À La Réunion, au cours des douze derniers mois, les ouvertures de chantier des logements reculent de 7 %. Sur un an, 6 300 logements ont été mis en chantier. Le nombre estimé de logements commencés chute dans l'individuel (- 14 %), mais croît légèrement dans l'habitat collectif (+ 1 %). Au niveau national, les logements commencés sont en baisse (- 10 %). ■

7 La construction de logements neufs recule fortement

Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, St@del2.

Une récession mondiale soudaine et de grande ampleur

La crise sanitaire a touché la majorité des pays du monde et la quasi-totalité des économies avancées, paralysant l'activité du fait des mesures d'endiguement mises en place. Dans les économies avancées, la chute de l'activité a débuté globalement à la mi-mars pour se prolonger au mois d'avril. Depuis lors, l'activité se rétablit graduellement dans les pays où l'épidémie a pu être maîtrisée, au rythme des calendriers d'allègement des mesures de restriction. L'environnement international reste toutefois très incertain, et ce durablement, d'autant que la menace d'une deuxième vague épidémique continue de planer dans certains pays.

Après avoir chuté lourdement pendant la période de confinement, l'activité se rétablit progressivement

Les mesures prises pour endiguer la propagation du Covid-19, notamment le confinement de la population entre le 16 mars et le 11 mai, ont entraîné une brusque chute de l'activité économique: pendant la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de la normale. La consommation des ménages a chuté dans des proportions similaires.

La sortie graduelle du confinement a permis le rebond de la consommation et le redémarrage plus progressif de l'activité. En juin, la consommation serait « seulement » de 3 % en deçà de son niveau d'avant crise. L'activité resterait plus dégradée, de 12 % inférieure à la normale en juin. La production industrielle, notamment, pâtirait d'une demande internationale en berne et d'importants stocks à écouler. Certains services en revanche auraient vu leur activité se redresser nettement en juin (hébergement-restauration). Au deuxième trimestre, le PIB aurait ainsi diminué de 17 %, après - 5,3 % au premier. La dynamique de reprise amorcée en mai puis juin anticiperait une baisse du PIB d'environ 9 % sur l'année 2020.

Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives. Ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Alertissements

Depuis la publication de juillet 2018, portant sur le premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Sont compris dans l'emploi les salariés qui, avec la crise sanitaire, se sont trouvés en situation d'activité partielle ou d'arrêt-maladie (y compris pour garde d'enfant).

Les informations déclarées dans la DSN correspondent à de l'activité partielle réellement consommée au cours du mois de la déclaration, ce qui explique que le volume de salariés concernés soit inférieur au nombre de salariés ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable.

Méthodes

Les **estimations trimestrielles de l'emploi salarié** sont élaborées à partir de différentes sources :

- les déclarations de cotisations sociales des établissements faites aux Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf) et Caisses générales de sécurité sociale (CGSS), soit sous forme de bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), soit de déclarations sociales nominatives (DSN) ;
- les fichiers de paie pour les personnels de la fonction publique d'État ;
- les déclarations de cotisations sociales collectées par la mutualité sociale agricole (MSA) ;
- les déclarations d'emploi des particuliers employeurs provenant de trois formalités administratives : déclaration nominative simplifiée (DNS), chèque emploi service universel (Cesu) et prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ;
- les déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire (ETT) adressées à Pôle emploi, auxquelles se sont progressivement substituées les déclarations sociales nominatives (DSN) à compter de mi-2016.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10, rue Demarne – CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédacteur en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- [Tableau de bord économique de La Réunion, Cerom](#), juin 2020
- [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2019 - La croissance se redresse légèrement, Note Cerom](#), juin 2020 ;
- « [Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire : L'activité se redresse progressivement en juin 2020](#) », *Note Cerom*, juillet 2020 ;
- [Points de conjoncture national de l'Insee en 2020](#), juillet 2020.

